

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 5^e jour du mois de **novembre** de l'an **2018**, à **19 h 30**, à la **salle du conseil** située au **396, Monseigneur-L'Heureux**, à **Wotton**, à laquelle sont présents :

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

Absence :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-11-264

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en y ajoutant le point 13.4 *Achat d'une gerbe de fleurs – Jour du souvenir* et en laissant le point 13 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 1er octobre 2018

2 Période de questions

3 Administration générale et financement

- 3.1 Adoption des comptes à payer du 16 septembre au 26 octobre 2018
- 3.2 Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement au 30 septembre 2018
- 3.3 Entérinement de l'embauche de Mme Isabelle Gagnon comme secrétaire-trésorière adjointe
- 3.4 Liste des signataires autorisés aux comptes bancaires
- 3.5 Calendrier des séances de l'année 2019 du conseil municipal
- 3.6 Mise à jour de la liste des représentants des divers comités municipaux
- 3.7 Huissier pour les paiements de taxes en souffrance

4 Législation

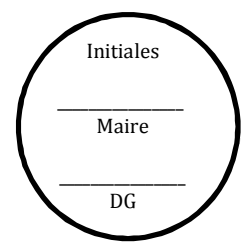
- 4.1 203-18 - Avis de motion et projet de Règlement régissant la période de questions

5 Sécurité publique

- 5.1 Achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne – Autorisation à M. Donald Grimard
- 5.2 Service incendie – Service de cascade

6 Transport – Voirie

- 6.1 Adjudication - déneigement des stationnements municipaux
- 6.2 Vilandré – Paiement du décompte no 3
- 6.3 Autorisation pour achat de ponceaux – rue Vilandré



7 Hygiène du milieu et Environnement

8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis
- 8.2 Dérogation mineure – Régularisation et autorisation d’agrandissement pour le lot 6-A-P rang A, route 216

9 Loisirs et culture

- 9.1 Hommage à M. Maurice Landry
- 9.2 Démission de l’agente des loisirs

10 Rapport des comités et événements à venir

11 Période de questions

12 Affaires nouvelles et suivis

- 12.1 Soutien à la demande d’aide financière du Domaine Condor de Wotton dans le cadre des projets structurants – volet local, pour refaire l’enseigne annonçant l’entrée du quartier.

13 Informations générales et correspondance diverse

- 13.1 Comité des finissants de l’école secondaire l’Escale – Contribution pour l’année 2018-19
- 13.2 Ministère des affaires municipales – Nouvelles modalités entrées en vigueur en ce qui concerne la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des municipalités
- 13.3 Journal l’Étincelle – jour du Souvenir 100 ans

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 1er octobre 2018

Le point est reporté à la séance de décembre afin de permettre à tous de prendre connaissance du procès-verbal.

ADOPTÉE

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.
Cette période de questions est d’une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. Denis Chartier	Demande d’épandre du sel sur les accotements de la rue Mgr-L’Heureux
M. Michel McDuff	Ajoute que certains citoyens trouvent que la Municipalité épand trop d’abrasif
M. Jacques Jolin	Demande s’il serait possible d’acheter des panneaux d’arrêt lumineux. Bâtisse au coin qui est désaffectée et dangereuse
M. Gilles Grenier	S’informe sur la possibilité de rendre hommage à M. Lorenzo Fredette en donnant son nom au Centre multifonctionnel.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

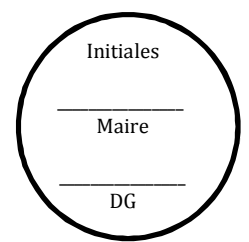
3.1 Adoption des comptes à payer du 16 septembre au 26 octobre 2018

Résolution 2018-11-265

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)



QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes datés entre le 16 septembre et le 26 octobre 2018, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **69 965.44 \$**.

ADOPTÉE

3.2 Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement au 30 septembre 2018

La directrice générale dépose les États comparatifs des activités de fonctionnement de la Municipalité au 30 septembre 2018.

3.3 Entérinement de l'embauche de Mme Isabelle Gagnon comme secrétaire-trésorière adjointe

Résolution 2018-11-266

***Il est proposé par Lise Champoux
Appuyé par Richard Dubé
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE le conseil municipal entérine l'embauche de Mme Isabelle Gagnon au poste de secrétaire-trésorière adjointe.

QUE le conseil autorise Mme Gagnon à faire le paiement des incompressibles pour la Municipalité de Wotton.

QUE le conseil nomme Mme Gagnon employée des comptes bancaires de la Caisse Desjardins des Sources, de l'AccèsD Affaires, des placements à la Banque Laurentienne, ainsi que pour tous les autres prêts à long terme émis par d'autres institutions financières.

ADOPTÉE

3.4 Liste des signataires autorisés aux comptes bancaires

Résolution 2018-11-267

***Il est proposé par Fernand Bourget
Appuyé par Donal Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE les signataires aux comptes de la Caisse Desjardins et de la banque Nationale pour la Municipalité de Wotton, sous la signature de deux d'entre eux, soient les personnes suivantes :

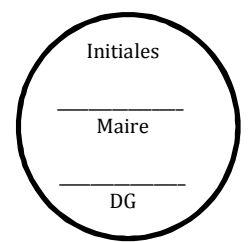
- Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, NAS XXX-XXX-251
- M. Jocelyn Dion, maire, NAS XXX-XXX-352
- Mme Isabelle Gagnon, secrétaire-trésorière adjointe, NAS XXX-XXX-314
- Mme Lise Champoux, conseillère, NAS XXX-XXX-331

ADOPTÉE

3.5 Calendrier des séances de l'année 2019 du conseil municipal

Résolution 2018-11-268

***Il est proposé par Ghislain Drouin
Appuyé par Donald Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***



Séances régulières 2019

Janvier	14 janvier 2019
Février	4 février 2019
Mars	4 mars 2019
Avril	1er avril 2019
Mai	6 mai 2019
Juin	3 juin 2019
Juillet	MARDI 2 juillet 2019 *
Août	5 août 2019
Septembre	MARDI 3 septembre 2019
Octobre	7 octobre 2019
Novembre	4 novembre 2019
Décembre	2 décembre 2019

ADOPTÉE

3.6 Mise à jour de la liste des représentants des divers comités municipaux

Résolution 2018-11-269

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de mettre à jour la liste des divers comités municipaux ;

Il est proposé par Donald Grimard

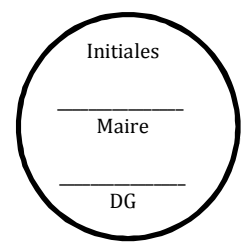
Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE les personnes suivantes soient désignées pour faire partie des comités suivants et ce, jusqu'à modification par résolution du conseil ;

*Le maire siégeant d'office sur tous les comités où n'apparaît pas son nom :

Comités	Élus responsables
Maire suppléant	M. Fernand Bourget 1 ^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019 M. Ghislain Drouin 1 ^{er} mai 2019 au 31 octobre 2019
Comité des relations de travail	M. Jocelyn Dion M. Ghislain Drouin M. Fernand Bourget (suppléant)
Municipalité amie des aînés (MADA)	Mme Lise Champoux M. Fernand Bourget
Comité Projets structurants	M. Yvan Dallaire M. Donald Grimard
Comité Sécurité Incendie et Sécurité civile	M. Jocelyn Dion M. Yvan Dallaire M. Donald Grimard
Comité consultatif en urbanisme	M. Richard Dubé M. Ghislain Drouin
Bâtiments et voirie	M. Jocelyn Dion M. Donald Grimard
Accueil des nouveaux arrivants	Mme Lise Champoux M. Ghislain Drouin
Dossiers des terrains à vendre sur la rue Mgr-O'Bready	M. Yvan Dallaire
Transbestos	M. Fernand Bourget
Société de développement socio-économique de Wotton	M. Jocelyn Dion M. Yvan Dallaire
Réseau bibliothèque	Mme Lise Champoux
Régie des Trois-Lacs	M. Fernand Bourget



Comité incendie et sécurité civile de la MRC des Sources	M. Yvan Dallaire
Comité de sécurité publique de la MRC des Sources	Mme Lise Champoux
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	M. Ghislain Drouin
Loisirs	Mme Lise Champoux M. Donald Grimard

ADOPTÉE

3.7 Huissier pour les paiements de taxes en souffrance

À titre informatif, le maire et la directrice générale informent qu'il sera discuté avec le conseil s'il serait souhaitable d'utiliser les services d'un huissier plutôt que les démarches de ventes pour taxes afin de récupérer les montants de taxes en souffrance, dans les prochaines années. Une décision sera rendue prochainement à ce sujet.

4 LÉGISLATION

4.1 203-18 Avis de motion et projet de Règlement régissant la période de questions

Résolution 2018-11-270

AVIS DE MOTION est par la présente donné par **Donald Grimard** qu'à une séance subséquente, le Règlement modifiant le Règlement 203-18 régissant la période de questions sera adopté.

ADOPTÉ

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne – Autorisation à M. Donald Grimard

Résolution 2018-11-271

CONSIDÉRANT QUE les pompiers ont besoin d'un nouvel ordinateur mieux adapté aux différents programmes utilisés par le préventionniste et le chef pompier ;

CONSIDÉRANT QUE les spécificités de chacun des programmes utilisés ont été confirmées ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise M. Grimard à magasiner et faire l'achat d'un ordinateur répondant aux spécificités nécessaires.

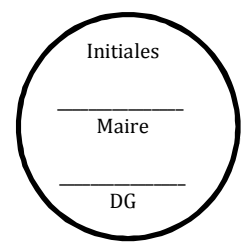
QUE le conseil autorise Mme Brousseau à rembourser à M. Grimard la somme versée pour l'achat du nouvel ordinateur, sous présentation de la facture d'achat.

ADOPTÉE

5.2 Service incendie – Service de cascade

Résolution 2018-11-272

CONSIDÉRANT QUE le service incendie utilisait le service de cascade de la municipalité de Saint-Camille afin de remplir les bombonnes d'air des pompiers après utilisation ;



CONSIDÉRANT QUE les frais liés à ce service deviennent élevés lorsqu'on y ajoute le salaire des employés des 2 municipalités pendant le temps de remplissage ainsi que les frais de déplacement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite installer ce genre de système directement à la caserne de la rue Saint-Jean ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise M. Grimard à finaliser les démarches avec l'entreprise.

QUE le conseil autorise les frais annuels de 300\$ ainsi que les frais de vérification et d'inspection.

QUE la directrice générale avise la Municipalité de Saint-Camille que nous n'utiliserons plus les services de remplissage à même leur service de cascade, pour l'année 2019.

ADOPTÉE

6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 ADJUDICATION – Déneigement des stationnements municipaux

Résolution 2018-11-273

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris entente avec M. Richard Nault pour le déneigement 2018-2019 des stationnements municipaux pour un montant de 7100\$;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil accorde le contrat à M. Nault pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉE

6.2 Vilandré – Paiement du décompte #3

Résolution 2018-11-274

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la recommandation de paiement provenant de la firme WSP, au montant de 357 897,16\$ plus les taxes ;

Il est proposé par Richard Dubé

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

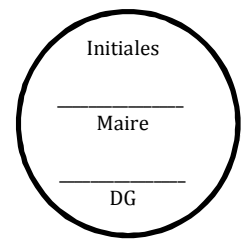
QUE le conseil procède au paiement du décompte #3 au montant de 357 897,16\$ plus les taxes pour les travaux d'infrastructures municipales de la rue Vilandré.

ADOPTÉE

6.3 Autorisation pour achat de ponceaux – rue Vilandré

Résolution 2018-11-275

CONSIDÉRANT QU'il faut refermer les extrémités des ponceaux qui ont été améliorés lors des travaux de la rue Vilandré ;



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité installera des ponceaux jusqu'aux limites de l'excavation qui a dû être réalisée ;

CONSIDÉRANT QUE le chef d'équipe des travaux publics a calculé un montant budgétaire de 3500\$ pour finaliser les travaux aux deux ponceaux ciblés, soit le XXX et le XXX ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité autorise le chef de voirie, M. Michel Raiche, à acheter les ponceaux nécessaires et à faire les travaux avant l'hiver.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant 10 permis pour une valeur totale des travaux de 9 500\$.

Rapport comparatif des permis par année

Mois	Année	Permis construction	Évaluation construction	Permis modification	Évaluation modification	Permis piscine et garage	Évaluation piscine et garage	Permis total	Évaluation total	Autres permis
Octobre	2017	2	155 000,00 \$	4	85 500,00 \$	0	0,00 \$	6	240 500,00 \$	0
	2018	0	0,00 \$	3	9 500,00 \$	0	0,00 \$	3	9 500,00 \$	0
Totaux	2017	2	155 000,00 \$	4	85 500,00 \$	0	0,00 \$	6	240 500,00 \$	0
	2018	0	0,00 \$	3	9 500,00 \$	0	0,00 \$	3	9 500,00 \$	0

8.2 Dérogation mineure - Régularisation et autorisation d'agrandissement pour le lot 6-A-P Rang A, route 216

Résolution 2018-11-276

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été reçus et traité au comité consultatif d'urbanisme de Wotton (CCU) ;

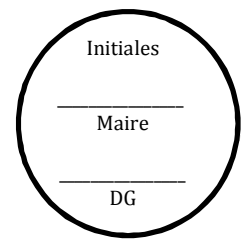
CONSIDÉRANT QUE le demande consiste, d'une part, à régulariser une situation de dépassement de superficie maximale des bâtiments existants qui dépassent le 10% autorisé en vertu du règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QUE les règlements des municipalités environnantes autorisent jusqu'à 30% de superficie pour les bâtiments et que la municipalité de Wotton est en processus d'étude pour la réécriture de ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste aussi à permettre l'agrandissement de son bâtiment d'élevage afin d'y ajouter quelques moutons pour un total de 58 unités animales ;

CONSIDÉRANT QUE selon les calculs, les distances séparatrices seront respectées ;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement demandé pour le bâtiment principal est de 92,2m². Cet agrandissement portera la superficie totale à 793,71 m² ;



CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil d'accorder la dérogation mineure ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil régularise la situation actuelle concernant la superficie maximale des bâtiments accessoires et accorde la dérogation mineure pour un agrandissement du bâtiment principal.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

9.1 Hommage à M. Maurice Landry

Résolution 2018-11-277

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à la Municipalité afin de nommer la salle municipale en hommage à M. Maurice Landry ;

CONSIDÉRANT QUE le vélo utilisé par M. Landry pourrait y être accroché à titre de monument ;

CONSIDÉRANT QUE la salle municipale représente bien le lien très étroit que M. Landry avait tissé avec les citoyens de la municipalité ainsi que l'engagement qu'il avait envers ceux-ci ;

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité débute les démarches afin de renommer la salle municipale, « Salle Ti-Maurice-Landry » en hommage à M. Maurice Landry.

QUE la Municipalité installe le vélo de M. Landry sur le mur avant de la salle municipale à titre de monument commémoratif.

QUE la Municipalité organise une cérémonie d'inauguration à l'anniversaire de décès de M. Landry en 2019.

ADOPTÉE

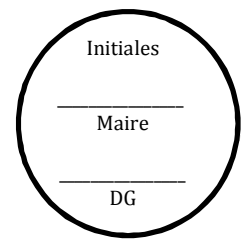
9.2 Démission de l'agente des loisirs

Le maire informe les citoyens présents que l'agente des loisirs, Mme Yannik Scrosati, a remis sa démission après avoir obtenu un poste à temps plein dans une autre municipalité. La Municipalité de Wotton lui souhaite la meilleure des chances dans son nouveau poste.

10 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.



NOMS	SUJETS
M. Gilles Grenier	Demande des explications quant aux différences entre les démarches à la MRC et celles d'un huissier pour récupérer les taxes impayées
M. Roger Toutant	S'exprime sur ses réticences concernant la vidange systématique des fosses septiques
M. Michel McDuff	Explique certains détails à prendre en considération lors du prochain calendrier de collectes Demande des précisions sur le « service de cascade » Questionne M. Grimard sur l'étalonnage (XXX)
M. Rémy Royer	S'informe si d'autres membres du conseil avaient des suivis à faire au point Rapport des comités ou si c'était une simple erreur qu'un seul d'entre eux se soit exprimé

12 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

12.1 Soutien à la demande d'aide financière du Domaine Condor de Wotton dans le cadre des projets structurants – volet local, pour refaire l'enseigne annonçant l'entrée du quartier

Résolution 2018-11-278

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien des habitants du Domaine Condor afin de soutenir leur demande d'aide dans le cadre des projets structurants – volet local ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux critères du programme ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle enseigne permettra de :

- Revitaliser le secteur;
- Créer un sentiment d'appartenance;
- Attirer les futurs résidents;
- Embellir ce secteur du territoire de Wotton.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité voit d'un bon œil ce genre de projet pour le territoire de la municipalité de Wotton ;

Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité soutienne la demande des citoyens du Domaine Condor de faire une demande d'aide financière à la MRC dans la cadre du programme de subvention des Projets structurants – volet local.

QUE la directrice générale soit mandatée afin de transmettre le dossier complet à la MRC en y ajoutant cette résolution d'appui.

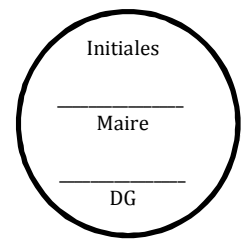
ADOPTÉE

13 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

13.1 Comité des finissants de l'école secondaire l'Escale – Contribution pour l'année 2018-2019

Résolution 2018-11-280

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'école l'Escale afin de contribuer à l'album des finissants de l'année 2018-2019 ;



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité participe encore cette année puisqu'au moins 1 élève finissant réside sur le territoire de la municipalité de Wotton ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Ghislain Drouin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité soutienne le comité des finissants de l'école secondaire l'Escale et participe à la hauteur de 100\$, en publiant dans l'album des finissants 2018-2019.

ADOPTÉE

13.2 Ministère des Affaires municipales - Nouvelles modalités entrées en vigueur en ce qui concerne la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités

Le maire informe les citoyens au sujet des nouvelles modalités

13.3 Journal l'Étincelle - Jour du Souvenir, 100 ans

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

13.4 Achat d'une gerbe de fleurs - Jour du souvenir

Résolution 2018-11-281

CONSIDÉRANT la demande reçue de Mme Manon Vaillancourt pour participer à l'achat d'une gerbe de fleurs à déposer sur le monument pour commémorer le 100^e anniversaire de l'Armistice ;

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité participe à l'achat d'une gerbe de fleurs pour commémorer le 100^e anniversaire du jour du Souvenir, pour un montant maximal de 100\$.

ADOPTÉE

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2018-11-282

Il est proposé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 20h09.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Julie Brousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière